

Licencié Sciences Politiques
Auteur Compositeur
Ancien Conseiller Municipal
de Sarcelles

GUY GUIOUBLY
POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Dès les élections de 1986 CONVERGENCE 95 et le MOUVEMENT PLURI ETHNIQUES en se présentant aux élections législatives et régionales mettaient l'accent sur les phénomènes d'exclusion touchant notre société.

Deux ans après, alors que la politique politicienne multiplie ses effets à grand spectacle les problèmes restent les mêmes.
Aussi, nous répétons qu'il n'y a pas d'homme providentiel et que la solution aux problèmes que tous nous rencontrons (logement, santé, travail, éducation) ne pourra se faire qu'avec tous les travailleurs intellectuels ou manuels de ce pays.

AUJOURD'HUI QUE VOIT-ON ?
A toutes les difficultés que la crise économique a déclanché la première réponse apportée est celle du racisme. En mai 1988 personne ne trouve honteux que des hommes et des femmes originaires des DOM TOM, d'origine étrangère avec ou sans la nationalité française ne trouvent pas de logement, d'écoles pour leurs enfants, de travail et cela uniquement à cause de cette origine.

La seconde réponse c'est celle qui consiste à pousser les entreprises à faire du profit avec l'espoir que cela va servir à l'emploi.
Dans les deux cas les solutions avancées ont échoué : l'ostracisme vis-à-vis des gens de couleur n'a pas créé plus d'emploi ou permis de combler le trou de la sécurité sociale, quant au profit du patronat il n'a servi qu'à spéculer. Echec complet donc.

Par conséquent notre candidature est d'abord une candidature pour l'égalité des droits entre tous les hommes et toutes les femmes de ce pays.

Les droits politiques sociaux culturels appartiennent à tous quelque soit la couleur de leur peau, que l'on soit «immigré» ou «Français». Mais cela n'est pas suffisant. Le racisme ne se combat pas seulement par la morale mais aussi et surtout par la satisfaction des exigences quotidiennes.

QUELLES SONT-ELLES ?

L'**emploi** avant toute chose. Aujourd'hui tout le monde reconnait que la solution du chômage passe par les trente cinq heures sans perte de salaire sauf les patrons bien sûr, et quelques technocrates politiques ou syndicaux qui continuent à chercher le taux de profit maximum et qui préfèrent que la collectivité paie des chômeurs plutôt que créer des emplois. Mais la priorité à l'emploi ne signifie pas n'importe quel travail. Aujourd'hui le phénomène du «ghetto» s'étend à l'emploi. En fonction de leur nationalité, de leur provenance on offre aux travailleurs des emplois réservés, aux Portugais le bâtiment, aux Antillais les centres de tri ou les hôpitaux. Le droit au plein emploi est un droit constitutionnel ; «tout homme a le droit de travailler pour vivre». 11 % des Français de métropole, 33 % des Martiniquais par exemple sont exclus de ce droit.

Mais l'exclusion se fait aussi sur la base du salaire et du travail réalisé. Aujourd'hui plus de 50 % de la population ne touche pas un salaire décent pour vivre.
Les mouvements de grève de la SNECMA, de CHAUSSON montrent que 1500 francs pour tous, immédiatement sont indispensables pour vivre mieux. Salaire-Emploi, cela veut dire aussi qualification et reconnaissance de celle-ci quelque soit le pays où on l'a acquise.

De même l'égalité des chances devant la formation professionnelle doit être assurée pour tous. Enfin n'oublions pas ces salariés «Français» d'Outre Mer qui n'ont de Français que de nom puisqu'ils ne bénéficient pas du même SMIC que nous, en métropole, ni même de prime exceptionnelle lorsqu'ils y viennent travailler.

L'actualité a porté en haut de l'affiche récemment le problème des territoires et départements d'Outre Mer. Rappelons-nous la phrase de CHIRAC disant qu'en Kanaky lors de l'assaut d'Ouvéa il y avait quatre morts Français et 25 Kanaks. Le colonialisme dans les pays d'Outre Mer sévit encore et cherche par tous les moyens à garder les richesses colossales qui s'y trouvent. Pour ces raisons le pouvoir de Paris empêche ces peuples à disposer de leur destin, alors qu'aujourd'hui pour nous, la seule solution est la possibilité des peuples d'Outre Mer de choisir (autodétermination) leur statut et en accord avec ce principe, je suis aux côtés des Kanaks qui réclament à juste titre leur indépendance.

A des titres divers, peut-être pourriez-vous retrouver certains de ces thèmes dans les plates formes ou professions de foi du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste. Pourquoi une candidature différente ? Parce que unis ou divisés de 1972 à nos jours ils n'ont pas su ou pas voulu mener une politique qui satisfasse les exigences des jeunes, des femmes, des travailleurs Français et immigrés. l'audience de LE PEN s'est construite sur ce désespoir.

Aujourd'hui nous disons qu'il faut rassembler à gauche en dehors des DURAFOUR et autres STOLERU afin que nous puissions prendre notre destin en main.

Dans chaque ville nous sommes des centaines à militer dans le mouvement associatif et nous montrons nos capacités tous les jours.
En 1986 les étudiants, en 1986-1987 les cheminots ; aujourd'hui ceux de la SNECMA montrent à travers leur Comité de grève que l'autogestion, l'organisation démocratique de l'action ne sont pas un vain mot, il nous faut nous inspirer de leurs exemples.

Notre candidature n'est pas neutre. Nous œuvrons tous les jours d'abord à battre la droite et à rassembler tous les exclus.

Notre candidature est celle du rassemblement de tous pour **L'EGALITE DES DROITS.**

NOTRE CANDIDATURE EST CELLE DU RASSEMBLEMENT DE TOUS POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS
EN VOTANT GUY GUIOUBLY VOUS VOTEREZ AUSSI POUR LA DIGNITÉ.

Vu, le Candidat